



Balcó dels Aspres

Le mot du maire

La chasse au radon est ouverte.

Le radon est un gaz rare radioactif, incolore, inodore et d'origine le plus souvent naturelle.

La particularité du radon tient à sa radioactivité élevée et étant présent partout dans l'atmosphère, il est donc inhalé naturellement. Ce gaz a été utilisé jusque vers les années 1950 en radiothérapie.

Le radon est spontanément présent dans les roches granitiques, volcaniques et uranifères. Le flux de radon est normalement piégé dans la roche qui lui donne naissance. Sa durée de vie très courte –moins de quatre jours- interdit une accumulation naturelle. Mais les activités humaines (mines, constructions, caves, ...) peuvent lui permettre de s'accumuler et conduire à des concentrations élevées, dangereuses pour la santé humaine notamment en complément d'une tabagie importante.

Ces concentrations se mesurent en Becquerel au m³ (Bq/m³).

La concentration dans l'air extérieur est d'environ 10 à 30 Bq/m³. A l'intérieur des habitations, le seuil d'action, en France est de 300 Bq/m³. Au-delà de ce seuil, des mesures d'assainissement doivent être entreprises

Mais pourquoi parler aujourd'hui du radon :

En fait depuis un décret du Mois de Juillet 2018, la mesure du radon va devenir obligatoire lors de toute transaction immobilière et dans tous les établissements recevant du public (ERP) en particulier dans les communes les plus exposées.

Une carte de France des communes a été établie. Les communes sont classées de 1 –moins exposée à 3 –les plus exposées-. OMS est classée en catégorie 3 !!!

Mais pas d'affolement, vous pouvez continuer à respirer. Ce classement, renseignement pris, n'a pas été établi à partir de mesures mais en fonction de la géologie du sous-sol et des probabilités qu'elle présentait au regard du dégagement de radon.

Des mesures vont donc être effectuées dans les lieux publics (école, église, mairie). Elles consistent à mettre en place, pendant deux mois, un dosimètre (film qui permet de mesurer les rayons alpha) afin de connaître la concentration en radon. Une information sera alors diffusée.

Que faire en attendant: vous l'aurez compris éviter d'inhaler tout radon est impossible mais un geste simple permet d'éviter toute éventuelle concentration importante : **aérez vos caves, sous-sols et autres réduits. C'est le seul moyen de chasser le radon.**

Subéraie catalane

La commune est morcelée en une multitude de parcelles. Certaines sont complantées en chêne-liège.

Ces arbres peuvent, tous les 10 à 15 ans, être écorcés.

L'association Syndicale Libre de Gestion Forestière de la Subéraie Catalane peut aider les propriétaires qui souhaitent entretenir leurs forêts et commercialiser leur production. C'est une association morale de droit privé qui bénéficie de la certification PEFC (gestion durable).

Elle regroupe des producteurs sur la base de l'adhésion volontaire pour effectuer des travaux et commercialiser la production.

A noter que l'écorçage est fait sérieusement en particulier dans le respect des limites parcellaires alors que les entreprises privées qui effectuent les levées de liège débordent parfois largement sur les forêts voisines créant des situations conflictuelles.

La commune d'OMS est membre de cette association qui a son siège 23, Route du Liège à VIVÈS 66.

Vous pouvez contacter cette association au 04 68 83 39 83/06 19 93 23 46 ou contact@institutduliege.com

Nettoyage centre village

Tous les habitants volontaires pour participer à la matinée citoyenne « OMS PROPRE » sont invités le dimanche 21 Octobre à 9 heures à la salle polyvalente de la mairie munis d'outils de désherbage.

Ambiance conviviale-Venez nombreux !

Festivités du 4 Novembre

A partir de 8 heures, le comité des fêtes d'OMS organise, place de la mairie, un vide grenier (et aussi vide-cave). Inscriptions au 04 68 39 40 13

A partir de 11 heures, les Loisirs d'OMS organisent la traditionnelle « **Journée vin primeur, escargots et châtaignes** ».

Salle polyvalente de la maire. Informations et réservation au 04 69 39 42 92.

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie marquant le 100ème anniversaire de la fin de la Grande Guerre aura lieu au monument aux morts/
-11 heures 30 Discours, dépôt de gerbes-Hymnes
-12 heures : apéritif salle de la mairie.

Top-Courses

Communiqué :

La société Top-Courses se propose d'effectuer à votre place les courses dans un grand magasin et de les amener à votre domicile.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 06 11 33 79 03